

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 Février 2020

L' an 2020 et le 18 Février à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de CANN Joël Maire

**Présents** : M. CANN Joël, Maire, Mmes : LEON Nathalie, ROIGNANT Murielle, MM : AUVRET Stéphane, BARON Jacques, BAUCHET Philippe, CLOAREC Bertrand, LEON Arnaud, PITON Paul

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LOIRE Carole à M. CLOAREC Bertrand, M. PERROT Philippe à M. PITON Paul

Excusé(s) : M. CANN Arnaud

Absent(s) : M. PRIGENT Robert

Invité : M. MENIL Thierry, Trésorier

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 13/02/2020

**Date d'affichage** : 13/02/2020

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en

le : 24/02/2020

et publication ou notification

du : 24/02/2020

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BARON Jacques

### **Objet(s) des délibérations**

## SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - 6\_2020  
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - 7\_2020  
AFFECTATION DE RESULTAT 2019 AU BUDGET 2020 - 8\_2020  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - 9\_2020  
VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 - 10\_2020

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

réf : 6\_2020

Le compte de gestion est identique au compte administratif 2019.

En fonctionnement, les recettes s'élèvent à 465 436.44€ et les dépenses à 435 438.75€.

En investissement, les recettes atteignent 256 038.33€ et les dépenses, 184 814.50€.

Ces résultats ne tiennent pas compte des reports 2018, il s'agit de l'exécution budgétaire réelle de l'année écoulée.

**Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019 (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

réf : 7\_2020

Les dépenses de la section de fonctionnement réalisées s'élèvent à 435 438.75€.

Les recettes représentent 493 060.81€ dont un report 2018 de 27 621.37€

**La section de fonctionnement est excédentaire de 57 622.06€.**

Les dépenses de la section d'investissement réalisées s'élèvent à 184 814.50€.

Les recettes représentent 304 588.10€ dont un report 2018 de 48 549.77€.

**La section d'investissement est excédentaire de 119 773.60€.**

Monsieur le Maire se retire du vote.

**Le conseil approuve à l'unanimité le CA 2019 (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).**

**AFFECTATION DE RESULTAT 2019 AU BUDGET 2020**

réf : 8\_2020

Monsieur le Maire propose d'affecter 30 000€ de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 de la section d'investissement.

Le report de fonctionnement au R002 s'élève alors à 27 622.06€.

Le report d'investissement au R001 est de 119 773.60€.

**Le conseil approuve à l'unanimité cette projection (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

réf : 9\_2020

Monsieur le Maire propose le projet de budget 2020 suivant:

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	458518,06	430896
report de fonctionnement 2019		27622,06
TOTAL DE SECTION	458518,06	458518,06
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	199633,6	79860
report d'investissement 2019		119773,6
TOTAL DE SECTION	199633,6	199633,6
TOTAL DU BUDGET	658151,66	658151,66

**Le conseil approuve à l'unanimité le projet de budget 2020 (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).**

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020**

réf : 10\_2020

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes foncières bâties et non-bâties.

	<b>TAUX</b>
<b>TAXE FONCIER BATI</b>	<b>17,36%</b>
<b>TAXE FONCIER NON BATI</b>	<b>35,60%</b>

A noter que la suppression de la taxe d'habitation sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Il n'y a donc pas de vote nécessaire pour le maintien du taux de cet impôt. De surcroît, une délibération visant à l'augmenter serait irrégulière.

**Le conseil approuve à l'unanimité cette décision (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).**

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 25/02/2020  
Le Maire  
Joël CANN